

**Sujet : [INTERNET] enquête hydroélectricité Chavière-Val Cenis**  
**De : > chantry.xavier (par Internet) <chantry.xavier@gmail.com>**  
**Date : 05/03/2024 à 09:13**

Avant de lancer une nouvelle microcentrale, on aimerait bien avoir le bilan de celle de Bramans, la production d'électricité mois par mois depuis son installation et les retombées économiques pour la commune.

Pour la centrale de Termignon, on aimerait également savoir quelles sont les perspectives économiques pour l'entreprise comme pour la commune.

Pour la commune et ses habitants, outre les nuisances pendant les travaux, les dommages seront irréversibles. Il s'agit d'un site magnifique, aux portes du parc de la Vanoise, un des derniers ruisseaux sauvages de la commune, et une grande richesse pour la faune et pour la flore, comme pour les randonneurs.

Chaque été, la Savoie se retrouve en vigilance sécheresse, et la situation semble empirer d'année en année. Les relevés sur la Chavière montrent que le cycle Juin 2021 → Avril 2022 a été le plus faible observé sur les 6 dernières années, et on n'a pas le dernier cycle 2022-2023. Les données entre Juin 2020 et Février 2023 indiquent que le débit est en chute libre à cause de la baisse des précipitations.

L'Autorité Environnementale s'interroge sur le choix d'une demande d'autorisation pour une durée de 50 ans au regard de la vulnérabilité face au changement climatique, et recommande de réduire cette durée à 20 ans, ce que l'entreprise refuse.

Qui prendra en charge le démantèlement si jamais les débits deviennent insuffisants pour la faire tourner dans 30 ou 40 ans ?

Le débit de la Chavière est plus régulier que celui des autres torrents grâce à une eau d'origine souterraine, mais malgré tout le débit en Juin reste 2 ou 3 fois supérieur à celui de Février, alors que la demande d'électricité est maximale en hiver à cause du chauffage.

Au niveau national, la production est d'environ 40 000 MW en été contre 80 000 MW en hiver (source RTE).

Ajouter 1 MW en été ne va pas résoudre le problème de la transition énergétique.

Le potentiel hydraulique a déjà été largement exploité en France, avec les grands barrages, qui ont le grand avantage de pouvoir stocker l'énergie et d'être pilotables.

Le potentiel restant pour les installations de moins de 4.5 MW est de 55 MW en AURA, et 133 MW à l'échelle de la France (source DGEC, Actualisation 2022 du potentiel hydroélectrique français).

Il est donc incorrect d'affirmer que la somme de tous ces petits projets va produire de grandes quantités d'énergie. Ça produit peu d'énergie, au moment où on en a le moins besoin.

Les seuls bénéficiaires semblent être les entreprises privées qui bénéficient de l'obligation d'achat. Les grands perdants sont les habitants qui verront leur environnement dégradé sans contrepartie.

Xavier Chantry, BRAMANS